

LA LIGUE BRAILLE FAIT AUSSI SA RENTRÉE.

Il n'y a pas que l'enseignement qui fait sa rentrée. Le Centre de formation professionnelle de la Ligue Braille a récemment accueilli 12 stagiaires aveugles ou malvoyants qui entament ou poursuivent une formation qualifiante. Celle-ci a pour objectif de soutenir l'insertion professionnelle des personnes avec un handicap visuel sur le marché de l'emploi.

Le 9 septembre prochain, la Ligue Braille lance une campagne de sensibilisation destinée à soutenir l'emploi des personnes aveugles et malvoyantes. La campagne mettra l'accent sur les efforts que ces dernières doivent fournir pour décrocher un emploi ou le conserver.

L'objectif de cette campagne est double. Informer les personnes aveugles et malvoyantes qu'elles peuvent faire appel aux services adaptés de la Ligue Braille en matière de formation et d'insertion professionnelles d'une part. Sensibiliser les conseillers en insertion et les employeurs à la question du handicap visuel d'autre part. Une enquête menée l'année passée par la Ligue Braille avait d'ailleurs fait ressortir les nombreux obstacles auxquels les personnes avec un handicap visuel doivent faire face sur le marché de l'emploi.

Parmi ces obstacles, on citera notamment les préjugés, la méconnaissance du handicap visuel dans le monde l'entreprise et la mobilité, qui constitue un frein énorme. En effet, l'incapacité à conduire un véhicule restreint le choix d'un emploi, soit parce que la fonction l'exige, soit parce que le lieu de travail est difficile à atteindre sans voiture. De plus, alors que les nouvelles évolutions technologiques ouvrent de nouvelles potentialités pour les travailleurs avec un handicap visuel, la formation à ces outils, l'adaptation du poste et/ou de l'environnement de travail restent négligées.

Le handicap visuel étant si spécifique, la Ligue Braille développe depuis 50 ans une expertise dans le domaine de l'insertion professionnelle. Grâce à une approche pluridisciplinaire, les Services emploi de la Ligue Braille proposent des solutions adaptées et spécifiques aux travailleurs avec un handicap visuel et rencontrent les questionnements de l'employeur et des collègues.

Chaque jour, la Ligue Braille aide les personnes aveugles et malvoyantes à décrocher un emploi et à le conserver.

“J'espère vraiment pouvoir rester au sein de ce cabinet parce que c'est vraiment une expérience extraordinaire et de pouvoir continuer le métier que j'aime exercer.”
 Alexandre Wespes – Avocat au cabinet SOTRA.

Cette campagne a été réalisée avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et d'equal.brussels.



Suivez nos actualités via

Twitter : <https://twitter.com/liguebraille>

Facebook : www.facebook.com/liguebraille

Newsletter : www.braille.be/fr/inscription-newsletter

Contact presse

Christine Stiennon

0492 80 06 92 – christine.stiennon@braille.be

Ligue Braille – 57 Rue d'Angleterre – 1060 Bruxelles

L'asbl Ligue Braille aide et accompagne gratuitement plus de 15 500 personnes aveugles et malvoyantes afin qu'elles puissent vivre aussi autonomes que possible. En plus du soutien qu'elle offre dans la vie quotidienne, la Ligue Braille accompagne aussi les personnes déficientes visuelles dans leurs études et dans le monde du travail, et organise des activités de loisirs adaptées. Le siège de la Ligue Braille se situe à Bruxelles et l'asbl est active dans toute la Belgique. 134 collaborateurs et près de 600 bénévoles contribuent à son action. Plus d'informations : www.braille.be.